

**Délibération N°15****COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	<b>25</b>
PRESENTS :	<b>22</b>
VOTANTS :	<b>25</b>

**OBJET :****NOM DU FUTUR CENTRE  
JEUNESSE ET CULTURE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****L'an deux mil vingt-quatre  
Le Onze Avril à 19 heures**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"légalement convoqué en date du 5 Avril 2024 s'est réuni, à la  
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES.  
M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, suppléant  
de Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THEVENOUX
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES
- Commune de LAPALISSE : Mme PERICHON, pouvoir à Mme AUBIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président rappelle au Conseil  
Communautaire que les travaux du Centre Jeunesse et Culture  
avancent bien, et qu'une ouverture de cet équipement est  
envisageable à l'automne 2024.

Afin d'éviter l'utilisation du sigle « CJC », peu parlant  
pour la population et trop similaire au CCJ (Conseil  
Communautaire des Jeunes), il a été proposé de donner un  
nom à ce lieu.

Plusieurs propositions ont été faites au Bureau  
Restreint :

- L'Art'Canaille
- Salle'Canaille
- Les P'tits Comédiens
- Le Chat'Piteau
- La Mômérie
- La Pitrerie
- La Grimace

Ces dernières n'ont pas emporté de validation de la part  
les élus.

D'autres propositions ont ensuite été soumises :

- 1 - Le Sol'eil
- 2 - Le Patio
- 3 - Le Studio'J
- 4 - La Récré

parmi lesquelles « Le Sol'eil » et « Le Patio » ont remporté une majorité d'avis favorables de la part des élus du Bureau Restreint :

Le Sol'eil : N°1 pour M. Bruniau et M. Planche et N°2 pour M. Hangard

Le Patio : N°1 pour M. de Chabannes, M. Hangard et N°2 pour M. Bruniau

Le Studio'J : N°1 pour M. Lassalle et N°3 pour M. Hangard

La Récré : N°2 pour M. Lassalle

M. Bruniau, en charge de la Jeunesse et des Sports, propose de retenir « Le Sol'eil ».

Monsieur le Président demande l'avis du Conseil Communautaire sur cette dénomination.

Monsieur BOUCHET propose « la Salle Ducobu ».

Monsieur MATICHARD propose « L'énergie en Herbe ».

Madame THEVENOUX propose « La Turbulente ».

Le Conseil entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide de voter à main levée et se prononce par 8 VOIX pour « Le Sol'eil » et par 17 VOIX pour « Le Studio'J »

C'est donc la dénomination « Le Studio'J » qui est retenue pour le futur Centre Jeunesse et Culture.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le :

18 AVR. 2024

Publié ou Notifié

le :

12 AVR. 2024

Accusé Réception en Sous-Préfecture

le :

Ou Accusé Réception de la télétransmission

le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"